**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Changements à la Fondation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne

**La Municipalité de Lausanne et le Conseil d'Etat ont pris acte des démissions du président de l'OCL, Me Olivier Verrey, et de l'administrateur, M. Patrick Peikert. Devant la période de transition qui découle de ces démissions, et alors que des mesures d'assainissement des finances de l'orchestre sont en cours, Ville et Canton confirment leur volonté commune de continuer à soutenir de manière résolue cette institution indispensable au rayonnement culturel vaudois.**

L'Orchestre de Chambre de Lausanne, fondé en 1942, donne annuellement plus de cent concerts, associant avec succès répertoire européen classique et musique contemporaine suisse. Sous la direction musicale de Christian Zacharias, chef de renommée internationale, il a atteint aujourd'hui une dimension artistique exceptionnelle, pour le plus grand bonheur d'un public nombreux et varié, dans le canton et à l'étranger.

La situation financière de l'orchestre s'étant fortement péjorée depuis plusieurs mois, des mesures d'assainissement sont en cours, nécessitant des efforts sur le plan structurel ainsi qu'un renforcement important des moyens alloués par la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.

Dans ce contexte, la Municipalité de Lausanne et le Conseil d'Etat vaudois remercient le président et l'administrateur du travail effectué, ainsi que l'ensemble des donateurs et mécènes de leur fidèle et important soutien à un orchestre cher au coeur des Vaudoises et des Vaudois. Le Conseil de fondation se réunira en tout début de semaine prochaine de manière à déterminer les mesures nécessaires à la bonne marche de l'institution dans cette période de transition.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 décembre 2009

Ville de Lausanne: Jean-Yves Pidoux, Conseiller municipal et vice-président du Conseil de Fondation, 021 315 82 00